

## Sommaire

### Je choisis de ME rendre heureuse!

Sylvie Dufour ..... 2

### Je voulais être une survivante et non une victime

Dolores Mallet ..... 4

### La route de l'espoir

Andrée Béchard et sa famille..... 5

### L'humour, les amis et la musique ont été mes alliés

Stéphane Luce ..... 7

### Le plus important, ne jamais se sentir seul

Nicole Dubé ..... 8

### Persévérer et garder espoir

Nicole Latour ..... 10

### Remerciements

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), tient à remercier les personnes qui ont généreusement préparé un témoignage aux profits des autres familles affligées par un drame.

La diffusion de ce guide a été rendue possible grâce au soutien financier du Fonds d'aide aux victimes du ministère de la Justice du Canada dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2012.

Direction : Michel Germain  
Comité de rédaction :  
Martine Boucher et Raymonde Hébert  
Conception graphique : TRUCS Design

© 2012 Association des familles de personnes assassinées ou disparues • Tous droits réservés.

ISBN : 978-2-9813187-2-5

Dépôt légal :  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, 2012;  
Bibliothèque et Archives Canada, 2012

## Mot du comité de rédaction

**Cette année, dans le cadre de la semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, nous avons choisi de réaliser une édition spéciale du bulletin *Les échos de l'AFPAD*. La thématique de la semaine est « Aller de l'avant » et elle nous est apparue comme inspirante et remplie d'espoir, mais aussi remplie de questions...**

Comment faire pour aller de l'avant quand un de nos proches a été assassiné ou qu'il est disparu ? Lorsque de tels drames surviennent, le temps est suspendu et nos vies ne sont plus jamais les mêmes. Nous sommes accablés sous la lourdeur de ce poids à porter.

Comment se relever ? Comment passer à travers alors qu'avec le temps, même nos amis les plus précieux en arrivent à nous dire de tourner la page et de passer à autre chose ? Comme nous le savons tous, il n'y a pas pire insulte que de nous faire dire cette phrase assassine. Non ! Il n'est pas possible de tourner la page et d'oublier : il faut vivre avec cet événement qui nous déchire tant dans les premiers moments et pendant toute notre vie. Mais alors : comment peut-on se reconstruire une vie, comment poursuivre notre propre chemin ?

Avec les témoignages de six de nos membres, nous avons voulu donner de l'espoir à travers la souffrance et confirmer qu'il est tout-à-fait possible d'aller de l'avant et de réapprendre à approivoiser cette nouvelle vie d'après l'évènement : « la nôtre ».

« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant » (Paulo Coelho)

Le fait d'aller de l'avant n'efface pas le souvenir de l'être aimé. Au contraire, c'est, dans une certaine mesure, une manière de l'honorer car, on peut penser qu'elle aurait aimé que nous agissions ainsi plutôt que de se perdre dans une vie triste à mourir.

Nous remercions du fond du cœur nos membres qui sont les auteurs des témoignages que vous lirez dans notre bulletin : Andrée Béchard, Nicole Latour, Stéphane Luce, Nicole Dubé, Dolores Mallet et Sylvie Dufour.

La rédaction d'un témoignage est un exercice très difficile et douloureux car cela impose de se replonger à l'époque de son propre drame et de prendre du recul face aux événements.

Lorsque vous lirez ces témoignages, souvenez-vous que le courage et l'amour qu'ils ont investis à travers ce travail d'écriture visaient un seul but ultime : celui de vous donner de l'espoir et de croire que la vie peut vous sourire encore malgré tout !

« Au plus fort de l'orage, il y a toujours un oiseau pour nous rassurer. C'est l'oiseau inconnu. Il chante avant de s'envoler. » (René Char)

Nous vous souhaitons bonne lecture! ■

MARTINE BOUCHER, RAYMONDE HÉBERT

# Je choisis de me rendre heureuse !

**Le jeudi  
1<sup>er</sup> septembre  
1988 est marqué  
à jamais dans  
ma mémoire. Je  
ne me doutais  
pas qu'un  
scénario, digne  
des plus grands  
films d'horreur,  
m'attendrait  
à mon retour  
au lieu de mon  
dîner.  
Ce jour-là, j'ai  
fait la macabre  
découverte  
de ma mère,  
assassinée dans  
notre résidence  
familiale.**

J'ai appelé la police, deux fois plutôt qu'une et je me suis assise de longues minutes auprès de ma mère. Plusieurs minutes se sont écoulées (mais combien ?) avant que je ne réalise que le meurtrier était peut-être encore dans la maison !

Mon petit frère, à peine âgé de quatorze ans, arrivait quelques minutes après les policiers. Par chance, il n'était pas arrivé plus tôt ! Serait-il mort lui aussi ? Serait-il arrivé nez à nez avec le meurtrier ?

J'ai dû lui annoncer la mort tragique de notre mère, sans gants blancs ni détour. Comment fait-on pour annoncer un tel drame ? Rien ne nous prépare jamais à ça !

Après avoir subi l'interrogation et répondu du mieux que je le pouvais à toutes les questions des enquêteurs, on a pris mes empreintes, même si j'étais en état de choc et malgré mon désir exprimé plusieurs fois d'être avec les miens.

Identification du corps de ma mère à la morgue, organisation de ses obsèques, je me suis occupé de tout, du haut de mes dix-neuf ans. On me trouvait forte... j'étais plutôt en mode pilote automatique !

Quelques heures après le meurtre de ma mère, alors que j'étais toujours interrogée par l'enquêteur des crimes contre la personne, un homme a été arrêté. Le lendemain, il était devant le juge et plaidait coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire. Il devait revenir en Cour à une date ultérieure pour connaître sa sentence. Le 21 septembre, il écopait d'une sentence de douze ans de prison pour être libéré au bout de quatre ans et trois semaines seulement, après le meurtre de ma mère.

C'était réglé ! En trois semaines, ma mère était morte, son meurtrier était en prison sans avoir subi de procès, les funérailles de ma mère avaient eu lieu selon ses dernières volontés.

Et nous, les membres de sa famille, étions laissés à nous-mêmes et nous devions reprendre une vie « normale » ! C'était plus facile à dire qu'à faire !

Certains journalistes des légendaires journaux à sensations fortes de type « Potins-Police » (pour ne pas les nommer !) voulaient que JE leur accorde une entrevue, parce que j'étais la pauvre jeune femme qui avait découvert le corps inanimé de sa mère ! C'était MA version des faits qu'on voulait entendre. On voulait des détails croustillants, voire sanglants !

C'est tellement vendeur, le drame humain ! Je n'allais certainement pas m'abaisser à nourrir ce voyeurisme dégradant et irrespectueux ! J'ai refusé d'accorder quelque entrevue que ce soit. Nous avons même changé de numéro de téléphone pour être sûrs d'avoir la paix. Nous avions le droit de vivre notre douleur en famille, dans la plus grande intimité. Je voulais qu'on nous laisse tranquilles, je voulais vivre mon deuil avec les miens, dans le respect.

Nous avons continué d'habiter notre maison... c'était chez nous ! En mode « survie », nous tentions de passer au travers de ce drame du mieux que nous le pouvions. Notre famille, tricotée serrée et nos amis précieux étaient toujours là pour nous. Je pense, entre autres, à ma meilleure amie Nathalie qui a écouté chacun de mes silences quand j'en avais besoin ! Nath, je ne te le dirai jamais assez : merci !

À l'époque, il n'y avait pratiquement pas d'aide ni soutien psychologique offerts aux proches de victimes d'un tel drame. Je n'étais même pas considérée comme une victime alors que je venais de vivre la pire des expériences traumatisantes, celle de trouver le cadavre de sa propre mère !

« En choisissant de vivre heureuse, j'ai surtout fait le choix de ne pas laisser le meurtrier de ma mère avoir une emprise sur MA vie! Ce n'était sûrement pas lui qui déterminerait le reste de ma vie! »

J'ai recommencé à travailler presque immédiatement après l'enterrement de ma mère. Dans mon cas, ça a été salutaire. J'avais besoin d'être en contact avec le monde extérieur!

Si on ne m'offrait pas d'aide, rien ne m'empêchait d'aller en chercher par moi-même! C'est ainsi qu'environ un an après le meurtre de ma mère, je me suis donné les outils nécessaires pour continuer ma vie, malgré le drame. J'ai consulté une psychologue qui m'a aidée à traverser mon deuil. C'est le plus beau cadeau que je me suis fait!

Durant sa vie, ma mère était une femme foncièrement généreuse, positive et heureuse. Elle était une mère merveilleuse, un exemple à suivre, mon modèle de vie!

J'ai décidé de vivre ma vie comme elle aurait voulu que je la vive, pour respecter qui elle était et ce qu'elle souhaitait pour ses enfants. Par respect pour elle, j'ai fait le choix d'être heureuse. Étant son enfant, ne suis-je pas le prolongement de la vie de ma mère? Si j'étais heureuse, je me suis dit qu'elle le serait aussi de son Ciel pour remplir son nouveau mandat d'Ange Gardien auprès de nous! Je me suis donc fait un devoir d'être heureuse le plus souvent possible!

Dans mes veines, coule sa joie de vivre! En choisissant de vivre heureuse, j'ai surtout fait le choix de ne pas laisser le meurtrier de ma mère avoir une emprise sur MA vie! Ce n'était sûrement pas lui qui déterminerait le reste de ma vie!

Au fil du temps, j'ai réalisé que la vie, c'est comme un grand Y : c'est nous qui choisissons si nous allons à gauche ou à droite. J'ai choisi la droite! Je choisis de ME rendre heureuse!

Bien sûr, il m'arrive encore d'avoir des moments de cafard, même après tout ce temps, et le plus beau, c'est que je m'accorde le droit d'en avoir! C'est sain de pleurer!

Aujourd'hui, je vais régulièrement aux rencontres de l'AFPAD et je m'occupe des déjeuners-causeries de Lanaudière. C'est ma façon de donner au suivant. Si je peux aider une seule personne à traverser le même genre de drame que j'ai moi-même vécu, j'aurai le sentiment que la mort de ma mère n'aura pas été tout à fait inutile. Perdre un être cher par meurtre ou par disparition est un drame horrible qui a de grandes répercussions sur l'entourage immédiat. Aux non-victimes, ne nous demandez jamais d'oublier ou de passer à autre chose!

Vous raconter en quelques mots seulement comment j'ai fait pour passer au travers de cette horrible expérience est impossible. Qui sait, peut-être lirez-vous un jour la version intégrale de cette histoire qui est celle de ma mère, mais aussi la mienne. Je dois humblement avouer que je suis en mode écriture, parce que je suis convaincue que mon expérience, si pénible soit-elle, pourra aider au moins une personne!

Mon nom est Sylvie Dufour, je suis une victime indirecte du meurtre de ma mère, Lucille, mais je suis aussi et surtout une survivante. Je compte faire entendre ma voix aussi souvent que possible pour qu'on respecte les droits des victimes et de leurs proches.

Ma mère m'a fait don du plus beau cadeau : la vie. À moi de lui faire honneur et profiter de cette vie si précieuse qu'elle m'a créée, avec tout son Amour et toute sa tendresse de mère! ■

SYLVIE DUFOUR

*Fille de Lucille Dufour, assassinée le 1<sup>er</sup> septembre 1988*

# Je voulais être une survivante et non une victime

**Le 14 mars 2002, j'ai perdu mon fils, tué par balles : erreur sur la personne durant la guerre des motards. Yves était père de deux enfants : Amélie et Jean-Christophe. Il était aussi le grand frère de Sylvie. J'ai parlé à Yves vers 17 h, ce jeudi soir-là. À 18 h 30, il tombait sous des balles qui ne lui étaient pas adressées. Vers 21 h, deux policiers sont venus sonner à ma porte pour m'annoncer le décès de Yves.**

Tout est devenu irréel et j'ai vite compris que ma vie venait de basculer à tout jamais.

Pourquoi ? Pourquoi moi ? Moi qui donnais déjà tellement à la société ! J'étais impliquée dans le bénévolat, depuis 15 ans, toujours prête à aider les autres. Là, je me suis demandé pourquoi la vie venait me chercher ce que j'avais de plus précieux : mon grand, et en même temps, mon petit homme ? Comme moi, Yves était aussi toujours prêt à aider. Il était coach de ringuette pour sa fille et coach de soccer pour son garçon pendant l'été.

J'ai vite compris qu'une telle douleur, tu ne la souhaites même pas à ton pire ennemi.

Je voyais la douleur de mes petits-enfants et celle de ma fille. J'ai alors décidé de vivre et de rester forte pour eux. J'avais perdu un fils, mais pas toute ma famille. Et je ne voulais pas que ma fille pense qu'elle n'était pas aussi importante pour moi. Je suis donc allée consulter, en pensant que ma douleur allait partir, mais ce n'était pas le cas. J'ai donc changé de spécialiste, en pensant qu'elle n'était pas à la hauteur. Elle ne me comprenait sûrement pas, car j'avais toujours cette douleur qui m'habitait. J'ai compris que le deuil ne se vit pas en une semaine ni en un mois et ce, même si je voulais vraiment que cette douleur parte vite. Malgré tout mon bon vouloir, j'avais des étapes à franchir.

Après 10 ans, je peux vous dire que les paroles que je ne voulais pas entendre au début, ce sont avérées vraies : c'est le temps, juste le temps qui peut nous aider et aussi un peu d'aide, bien sûr. C'est un petit pas à la fois. Après la rage, la colère, c'est l'ennui qui s'installe. L'odeur de son parfum me manque tellement. De le voir avec ses

---

« C'est le temps, qui peut nous aider et aussi un peu d'aide, bien sûr. C'est un petit pas à la fois. »

---

enfants toutes les semaines, ça aussi c'est un deuil. J'avais donc plusieurs deuils à faire. Ma vie a vraiment changé à tout jamais. Ma vie, peu à peu, prenait un autre sens. J'allais continuer à vivre pour tous ceux que j'aime.

Je voulais être une survivante et non une victime. Ils ne m'ont pas tuée en même temps que mon fils.

Yves est toujours près de moi, mais d'une autre façon. Je lui parle, je lui demande des choses. Il ne m'écoute pas toujours, mais bon, même vivant, il ne m'écoutait pas toujours.

10 ans déjà, le 14 mars. 10 ans, c'est long mais en même temps si court. Je ne peux pas croire le chemin que j'ai parcouru en 10 ans. J'en suis très fière !

Je suis sûre qu'Yves aussi est fier de sa maman! ■

DOLORES MALLET

Mère d'Yves Albert, assassiné le 14 mars 2002

# La route de l'espoir

Que faire ? Que dire ? Les pourquoi et les comment font partie d'un quotidien où la disparition de Marilyn demeure encore un mystère.

Au cours des quatre dernières années, les actions et les initiatives se sont multipliées. Nous avons grandement été épaulés par nos familles, amis, connaissances, associations telles que l'AFPAD (Association des familles de personnes assassinées ou disparues), Enfant-Retour Québec et même par des personnes dont nous ignorons les noms.

Malgré d'innombrables démarches, un lourd silence pèse toujours devant les photos, les affiches où, parmi elles, le nom de notre fille apparaît. Arriverons-nous un jour à voir la conclusion de cette histoire ? Nous avons l'impression de vivre un scénario en parallèle à notre vie, sur un chemin emprunté et sans fin.

Nous constatons qu'une disparition, c'est le changement d'une vie, un événement nouveau qui la fait basculer et qui pourrait nous faire sombrer.

Notre famille en a décidé autrement. Nous avons compris que malgré la douleur qui traverse notre âme et notre corps, nous devons protéger et conserver nos forces pour poursuivre notre objectif qui est celui de retrouver Marilyn.

L'amour que nous portons à notre enfant et celui de notre fille Nathalie envers sa sœur, nous pousse à emprunter des sentiers inconnus. Tout au long de ce parcours, nous croisons des femmes et des hommes aux idées et aux intentions aidantes; d'autres qui nous procurent aussi des déceptions.

C'est un courant que nous devons suivre car une fois emprunté, il peut être sans choix. Reculer ne procure rien; il faut avancer, cela permet de mieux identifier les actions à accomplir dans de telles circonstances.

Dans notre monde où la communication est omniprésente, on sait que le moindre indice peut aider à retrouver une personne disparue. Notre famille a décidé d'ouvrir les portes de sa demeure à ce monde des médias, de l'Internet et des associations qui nous représentent si bien (AFPAD et Enfant-Retour Québec). Un monde vaste, une toile inventée qui doit nous servir à bon escient. Nous y croyons et nous en sommes tout à fait convaincus.

Des personnes qui étaient étrangères à notre famille deviennent aujourd'hui de précieux alliés dans cette recherche. Marilyn ne doit pas être oubliée! Qui sait ? Une simple information venue d'un lieu inconnu, d'une voix sans nom, pourra peut-être nous placer sur la voie qui nous mènera à notre fille chérie ?

Parfois, notre sensibilité dans l'épreuve nous rend vulnérable. Il arrive que les émotions soient à « fleur de peau ». Mais nous constatons que, quoique douloureuse, cette expérience devient de plus en plus constructive. Notre foi en la vie renforce nos « Êtres » et nous permet d'être à l'écoute des messages véhiculés. Le moindre indice peut nous éclairer et servir aussi à construire les pièces de ce puzzle de façon efficace.

La reconnaissance des forces et des aptitudes de chacun des membres d'une même famille est essentielle. Ainsi, le respect demeure présent. On tente de prendre soin les uns des autres. Nous sommes conscients de notre souffrance réciproque.

**La vie est une longue route à suivre. Les chemins qui s'y greffent sont jalonnés par nos accomplissements et leurs résultats. Au tournant, l'inattendu guette. Personne... non personne de notre famille ne l'a vu arriver. Il a surgit devant nous, impitoyable, un jour de février 2008. Derrière lui, une faille s'est creusée : une coupure de douleur, d'angoisse, de tristesse et de pleurs.**

« Parfois, notre sensibilité dans l'épreuve nous rend vulnérable. Il arrive que les émotions soient à « fleur de peau ». Mais nous constatons que, quoique douloureuse, cette expérience devient de plus en plus constructive. Notre foi en la vie renforce nos "Êtres" et nous permet d'être à l'écoute des messages véhiculés. »

La communication, qui parfois s'avérait difficile, se transforme positivement et n'est plus celle du désespoir. Elle devient celle de « l'espoir ». À maintes reprises des personnes de bons conseils nous ont répété: « Vous savez, Marilyn ne voudrait pas vous voir malades et complètement détruits ».

À travers son cheminement, notre famille doit aussi composer avec un système qui a ses forces et ses faiblesses. On apprend à le connaître dans l'épreuve et cela est parfois difficile. Nous croyons fermement que pour résoudre une disparition, on a besoin de volonté, de regroupement et de collaboration. Les lacunes de ce système ne peuvent demeurer sous silence. Notre famille a dû à l'occasion, hausser la voix pour se faire entendre. Nous nous sommes vite rendu compte que nos revendications touchaient aussi d'autres familles vivant le même drame que nous et cela nous touche beaucoup.

Nous continuerons d'avancer sans relâche dans ce « milieu » différent et essentiel pour retrouver Marilyn. On a besoin de lui! En attendant, si notre façon de faire demeure constructive, notre consolation c'est de savoir qu'une transformation de notre système en matière de disparition peut toujours être possible à la condition « de dire les vrais choses ».

La vie ne recule pas : les minutes, les heures et les jours s'écoulent dans la même normalité qu'avant. Pour nous, le temps s'est arrêté le 17 février 2008.

Cependant, les journées se vivent au fur et à mesure, sans calculer.

Nous dégustons les petits plaisirs quand ils passent. Notre petite-fille Laetitia, née depuis un an, nous a donné un second souffle. C'est l'énergie de l'espoir qui nous habite. La faille du début semble s'amincir pour faire place à une nouvelle route qui s'est ouverte devant nous et cela, malgré que nous sachions que cette vie peut être très cruelle... malgré tout, nous croyons qu'elle peut aussi réparer, voire adoucir les événements.

Notre amour est grand et nous rend optimistes.

Jamais nous n'abandonnerons notre fille tout comme Nathalie n'abandonnera jamais sa sœur Marilyn ET ÇA : LA VIE LE SAIT! ■

ANDRÉE BÉCHARD ET MICHEL BERGERON

*Parents de Marilyn Bergeron; disparue le 17 février 2008*

NATHALIE BERGERON

*Sœur de Marilyn Bergeron*

LAURENT ET LÆTITIA CHARBONNEL

*Beau-frère et nièce de Marilyn Bergeron*

# L'humour, les amis et la musique ont été mes alliés

**Bonjour, je m'appelle Stéphane Luce, j'ai 44 ans. Il y a 31 ans ce soir, on m'apprend que ma mère vient d'être battue. Elle est à l'hôpital. Je ne pose pas de questions. Je l'imagine dans une salle d'attente avec un œil au beurre noir. Je suis juste curieux d'en savoir plus, je me demande qui s'est chicané avec elle. Deux journées passent et les gens qui m'entourent ne cessent de me dire que ma mère va s'en sortir. Je ne saisis vraiment pas ce qu'il se passe et je me dis que c'est évident qu'elle va s'en sortir... le 4 avril en après-midi, on m'annonce que ma mère est décédée.**

Je suis envahi par une rage indescriptible et je ne peux évacuer cette rage sur personne. J'ai pleuré quelque secondes, j'étais trop gêné pour pleurer devant ceux qui m'ont annoncé la nouvelle. Par contre c'était la première fois que je me permettais de blasphémer devant eux. J'en avais le droit, même si je n'avais que 13 ans.

Les premières semaines après son meurtre ont été assez difficiles à vivre, il y avait un voile noir sur ma vie. Je me suis demandé pourquoi c'était arrivé à ma mère. Je venais de perdre ma mère, mon amie et ma confidente. Il y a quelqu'un qui avait décidé de changer ma vie ainsi que celle de ma sœur et, quand on y pense, cette même personne a changé la vie de sa mère, ma grand-maman adorée, qui l'a pleurée si souvent devant moi. Cette même personne a changé la vie de ses frères et ses sœurs, de ses amis... Nous sommes tous devenus « victimes » de cette personne. Après 31 ans, cette personne court toujours les rues. Aurait-elle commis le crime parfait ?

Quelques mois plus tard je me suis mis à raconter des blagues, à faire le clown et à l'école, ma spécialité était de faire rire la classe, j'avais du succès. J'étais rarement seul. Quand je l'étais, j'écoutais de la musique. Certaines chansons me rappelaient le passé bien sûr, mais c'était toujours bon à entendre. Aujourd'hui, lorsque j'écoute *Roxanne* du groupe *The Police*, je revois ma mère qui la chante pendant qu'elle confectionne de nouveaux vêtements. Et quand j'entends *Shaddap you face*, je la revois me dire que j'écoute de la drôle de musique, tout en la chantant avec moi en rigolant.

Avoir des amis était important et ça l'est toujours d'ailleurs. J'ai voulu passer mon temps accompagné d'amis et me changer les idées. Me trouver quelques bons amis dignes de confiance a été très bénéfique, mais nous savons tous que c'est très difficile d'en trouver. J'ai toujours

eu un « meilleur ami », je me considère chanceux. Se confier à un ami fait tellement de bien. Parler de ce qu'on vit est essentiel, surtout quand le besoin se fait sentir. Avec les années les besoins s'espacent, heureusement pour nos amis!!! Ceux qui vivent un tel drame et qui sont bien entourés auront plus de facilité à surmonter cette épreuve qu'une personne qui vit seule et qui a peu d'amis.

La famille est aussi une bonne source de réconfort mais il ne faut pas oublier que les membres de la famille essaient aussi de guérir psychologiquement de cet événement. Certaines personnes préfèrent ne pas en parler tandis que d'autres en parleraient tout le temps. Il est juste important dans la famille de cibler les gens qui se ressemblent dans leur processus de deuil. Dans mon cas, quand j'avais envie d'en parler, j'allais voir ma grand-mère, c'était réconfortant. Certaines personnes sont plus affectées que d'autres par la perte d'un être cher. Je suis resté surpris de constater que je n'étais pas le seul à être triste dans les mois qui ont suivi le décès de ma mère.

Vivre avec le meurtre non-résolu de sa mère n'est pas une chose évidente, surtout lorsque les liens sont tissés serrés. À tous les jours, je me pose la question : « Qui aurait bien pu lui en vouloir à ce point ? » Je ne trouve toujours pas de réponse. Je me suis fait à l'idée de vivre avec ce mystère. D'un autre côté, je n'ai pas eu à subir les rouages de la justice. Les attentes interminables et les sentences bonbons que l'on donne à nos criminels. D'une certaine façon ça m'a aidé. J'ai pu débiter mon processus de deuil plus tôt. ■

STÉPHANE LUCE

*Fils de Roxanne Luce; assassinée au début d'avril 1981*  
stephane.luce@c gocable.ca



# Le plus important : ne jamais se sentir seul

**Chaque victime a son histoire. Celle de ma fille Lara s'est ajoutée à cette longue liste le 1<sup>er</sup> septembre 2009 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.**

Pour venir en aide aux plus démunis, Lara avait fondé sa propre ONG, « Mieux vivre en Afrique ». Elle avait aussi ouvert une bibliothèque à Treichville et mis en service un bibliobus pour permettre à un plus grand nombre d'enfants d'avoir accès à la lecture. Elle œuvrait activement dans des campagnes pour la prévention du sida et pour contrer le tabagisme. Elle est intervenue dans les régions isolées lors d'un feu de brousse. Ce ne sont là que les principales activités dans lesquelles elle s'impliquait avec une volonté hors du commun tant elle aimait vivre en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire.

Elle travaillait depuis quelques mois, pour Agropôle, un organisme qui devait produire du cacao biologique. Elle fut assassinée 3 jours avant qu'elle ne comparaisse à un audit afin de l'empêcher de témoigner au sujet d'un important détournement de fonds.

Comme bien des familles, nous en avons été avisés de son décès par téléphone. En pareilles circonstances, le temps s'arrête... la douleur déchire tout : le cœur, les entrailles, la paix et surtout l'espoir de la revoir un jour, ne serait-ce que le temps d'une courte visite.

En lisant les journaux ivoiriens, nous avons été contraints de vivre un autre deuil ; celui de sa mémoire et de l'atteinte à sa dignité la plus profonde. Le ou les responsables de cet assassinat se sont empressés de la calomnier, en prétextant qu'elle est décédée des suites d'ébats sexuels. Malheureusement, un quotidien de Québec s'est inspiré de ces articles scabreux, dans une publication qui parut le jour même de la cérémonie d'adieu que nous avions organisée en son honneur.

Il n'y a jamais eu d'enquête judiciaire sérieuse de la part des autorités ivoiriennes. Une autopsie fut pratiquée en Côte d'Ivoire, mais nous n'en n'avons jamais eu les résultats.

Le corps fut retourné au Canada et, à la demande de la famille, une autre autopsie a été pratiquée à Montréal. Celle-ci a permis de constater qu'il manquait les organes du larynx, probablement pour dissimuler les vraies raisons de son décès. Le visionnement des photos du corps révéla la violence du carnage sanglant qu'elle a subie.

Ils ont détruit son corps pour la réduire au silence. Mais elle vit maintenant dans leur propre mémoire et leur geste les hantera à tout jamais. Elle parle maintenant haut et fort dans leur conscience. Je sais qu'ils ne vivront plus jamais en paix et que lorsque viendra le jour de leur propre décès, ils devront affronter la VRAIE justice.

Je connais une artiste qui crée de magnifiques tableaux avec des fleurs et des feuilles mortes. Elle dépeint souvent la douleur que vivent les gens lors des persécutions, des guerres et dans la perte des personnes qui nous sont chères. Pourtant ses œuvres sont un hymne à la vie, à la beauté et à l'espoir dans l'évolution de l'âme humaine. De la mort naît la vie.

Je n'arrive pas à ressentir de colère ou de haine envers les responsables de cet acte. Leur pardon appartient à Lara et je suis convaincue qu'elle le leur a déjà accordé. Pour ma part, je ne veux pas qu'ils occupent mes pensées. Je ne veux pas leur donner une importance qu'ils ne méritent pas. C'est ma fille Lara qui requiert mes pensées et mes engagements pour la réhabilitation de sa mémoire, pour ses deux beaux enfants, surtout.



« La présence de la famille, du conjoint, des amis et les rencontres avec les membres de l'AFPAD sont les piliers sur lesquels je peux compter avec assurance. »

Parmi tous ceux qui l'ont connue, aucun n'oubliera son sourire contagieux et sa joie de vivre, même dans les moments les plus difficiles de sa trop courte vie. Elle affrontait les difficultés en chantant :

*« Faire un sourire, quand tout chavire,  
C'est comme ça qu'on est heureux !  
Même en disette, c'est la risette,  
C'est comme ça qu'on est heureux !  
Et trouver le ciel bleu, quand il tonne et quand il pleut,  
C'est comme ça qu'on est heureux ! »*

Mon père a traversé bien des épreuves. À la suite d'une erreur médicale, il a dû être amputé d'une jambe à l'âge de 24 ans. Dans un premier temps, il a appris à se déplacer avec des béquilles, par la suite, à sautiller sur une jambe. Il a dû abandonner sa ferme, sa fiancée l'a délaissé et il a même dû vendre son cher accordéon pour payer les frais d'un voyage du Lac St-Jean à Québec, pour l'achat d'une prothèse. C'est pendant ce séjour qu'il a rencontré ma mère. Il s'est bâti une vie différente et il n'a jamais abandonné, malgré les épreuves.

Ma mère avait elle aussi un lourd bagage. Orpheline de mère à 9 ans, elle a connu plusieurs foyers dans lesquels elle n'a malheureusement pas toujours reçu les soins et les attentions affectueuses qui bercent la vie d'une petite fille.

L'exemple de leur courage et de leur joie de vivre m'accompagne chaque jour et me soutient dans ma quête pour la réhabilitation de la mémoire de Lara. Il y a surtout ses deux enfants meurtris par toutes les calomnies publiées dans les journaux et qui traversent cette étape de leur vie, si courageusement. Je ne peux m'abandonner au désespoir ou à la haine. Un adulte se doit d'être l'exemple et le flambeau qui éclaire la route de ses enfants.

J'apprends à vivre un jour à la fois, comme tous ceux qui vivent de tels événements.

J'ai souvent répété à mes enfants d'être heureux de ce qu'ils avaient au lieu de pleurer pour ce qu'ils n'avaient pas. Certes, la route est longue et douloureuse. Mon fils Ian, avait écrit : « Le plus important,

ne jamais se sentir seul. » Il a su résumer en quelques mots, l'importance des personnes qui sont près de nous, pour nous aider à retrouver la paix et la sérénité. La présence de la famille, du conjoint, des amis et les rencontres avec les membres de l'AFPAD sont les piliers sur lesquels je peux compter avec assurance.

Je suis choyée d'être la mère de quatre beaux enfants. Deux de mes enfants chéris ont quitté la vie terrestre. Je les ai simplement accompagnés dans leur chemin de vie. Leur message transmis, leur mission accomplie, ils sont retournés dans un univers qui nous est encore inconnu.

J'ai rendez-vous avec ma fille Lara et mon fils Ian, dans un autre monde. Un monde de justice et de lumière.

Ma famille et moi ne rêvons pas du Grand Bonheur, mais nous apprécions chaque jour, tous les moments précieux que nous vivons, en compagnie de ceux qui nous sont chers.

C'est vrai, la vie n'est pas toujours facile, mais : C'EST ÇA LA VIE !

« La grandeur de l'univers dépend de notre grandeur d'esprit »,  
*Ian Langlais* ■

NICOLE DUBÉ

*Mère de Lara Langlais; assassinée le 1<sup>er</sup> septembre 2009*

# Persévérer et garder espoir

**Chaque année, le 11 septembre évoque pour le monde entier, les victimes du *World Trade Center*... C'est aussi la date de l'assassinat de mon doux petit frère Louis-Marie, notre Ti-lou depuis sa tendre enfance...**

**Le 11 septembre 1992, c'est la date à laquelle mon univers et celui de ma famille a complètement basculé... c'est mon premier témoignage depuis cet événement et j'ai choisi de le présenter au cours de la *Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels*. Je le dédie particulièrement à ma nouvelle famille que j'aime profondément, celle de toutes les familles des victimes d'assassinat et de disparition criminelle, membres ou non de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD).**

## L'annonce cruelle d'un assassinat

Ce matin-là, je vaquais à mes occupations dans un pénitencier à sécurité maximale et vers 7 h, un officier de la sécurité m'informe qu'il y a un appel téléphonique pour moi. C'était ma fille, s'empressant de me demander si j'étais bien assise avant de m'annoncer que mon frère Ti-Lou avait été poignardé. Instinctivement, je lui réponds que c'est impossible, personne au monde ne pouvant faire mal à un être aussi doux. Je suis dans le déni total, car mon frère c'est l'apôtre de la non-violence. Je me demande s'il est blessé ou décédé.

L'auteur de ce crime est une femme de 27 ans que mon frère avait rencontrée cinq mois auparavant et qu'il avait eu la générosité d'héberger. Toutefois, sa copine avait un sérieux problème de toxicomanie et, sous l'effet de la drogue, elle avait des épisodes de violence extrême. Elle l'avait déjà attaqué à deux reprises pendant son sommeil. Pour cette raison, ma famille et moi lui avions conseillé de la quitter ou de se défendre et de porter plainte à la police. Il m'avait aussi confié avoir certaines craintes d'être ridiculisé par les policiers s'il leur avouait avoir été battu par une femme...

En état de choc, je me questionne, je juge, je pleure, je blâme la maudite drogue, je déraisonne et ressens une souffrance jusqu'alors inconnue. Je

tremble, je cherche à vomir, je veux voir mon frère, je ne sais pas s'il vit encore ou s'il est mort, je nie la réalité, je pense m'évanouir, je deviens une loque humaine... à la merci des regards du personnel et, par surcroît, de quelques détenus du secteur qui ont commis un meurtre eux aussi. Personne ne comprend ce qui se passe. Heureusement, le directeur fait venir de toute urgence le médecin institutionnel qui me fait prendre un médicament pour faire cesser mon tremblement.

Je prends désormais conscience que je reçois de l'aide car je suis dans un milieu carcéral. Je rage intérieurement à l'idée que les familles des victimes n'en ont peut-être pas. Ce drame vient complètement me déboussoler.

Le décès de mon frère a été déclaré à l'hôpital sans que je n'aie eu le temps de m'y rendre.

Par ce geste odieux, sa meurtrière a non seulement volé la vie de mon frère mais elle a aussi détruit la mienne et celle des membres de ma famille. Depuis 10 mois, nous tentons tant bien que mal de surmonter le deuil d'un père exceptionnel et l'assassinat de notre frère venait drastiquement nous anéantir : nous avons vécu un cauchemar dont les dommages collatéraux sont incalculables.

Comme chaque personne est unique, chacun réagit à sa manière. De mon côté, en plus de l'immense chagrin qui m'habitait, l'attente interminable de la conclusion du Coroner a été très pénible, car je voulais connaître les circonstances du meurtre et obtenir des réponses à autant de questions. Nous avons su que notre frère avait été assassiné pendant son sommeil mais rien de plus. La culpabilité m'a également rongée car je me suis demandé comment j'aurais pu agir afin d'éviter à mon frère un destin si injuste...

### Surmonter l'épreuve d'un assassinat

Les phrases que je détestais entendre le plus à la suite de l'événement étaient « tu vas voir, le temps va tout arranger » ou, un peu plus tard, « reviens-en, ça commence à faire longtemps »... Bien que celles-ci aient été exprimées par des gens qui éprouvaient un élan de compassion, ceux qui les prononçaient ne pouvaient comprendre puisqu'ils n'avaient pas vécu cette expérience inhumaine.

Je me rappelle de l'instant précis où j'ai revu mon frère, au salon funéraire. J'étais frustrée au plus haut degré de constater qu'à cause de sa meurtrière, son beau visage était déformé et enflé à la suite de l'autopsie. La chevelure de notre Ti-Lou n'était plus la même et je tentais de la replacer en la flattant doucement et en pleurant en silence.

Bien que la spiritualité puisse être présente à la suite d'une tragédie lorsqu'on est catholique, il n'était pas question de pardonner ce meurtre gratuit. Lors de la célébration des funérailles qui était aussi le jour d'anniversaire de naissance de mon frère, j'ai trouvé la force, malgré l'immense détresse qui m'envahissait, de lire un bel hommage à sa mémoire et de défendre son honneur et sa dignité. Je me demande encore comment j'ai pu trouver l'énergie pour m'avancer et monter les marches jusqu'à la tribune des célébrants de messe...

### Retour au travail

Angoissée par l'idée de vivre à nouveau une crise de panique qui s'était manifestée le lendemain des funérailles, je suis retournée travailler plutôt que de respecter une ordonnance de congé de maladie. J'étais trop inquiète de me retrouver seule chez moi. J'allais cependant être confrontée à un autre problème de taille : comment serais-je capable de regarder désormais les détenus qui entreraient dans mon bureau?

Ceux qui étaient affectés à l'entretien du pénitencier avaient tous commis un meurtre ou un délit majeur contre la personne. Avec les journaux qui avaient été lus au cours de la semaine, tous savaient maintenant pourquoi j'avais été absente. Certains employés et même des détenus vivaient un grand malaise alors que d'autres venaient me voir pour me consoler. J'ai même vu un détenu se mettre à pleurer devant moi.

Mes journées de travail sont devenues difficiles mais j'allais connaître un cheminement des plus étonnants, sans m'en rendre compte.

En travaillant dans un pénitencier, je me sentais tellement déloyale à l'égard des victimes assassinées ou vivant un tort considérable résultant d'un crime de violence. Pendant que je souffrais, je voyais les détenus obtenir tant de considération et je pensais constamment aux familles des victimes dont certaines ne pouvaient s'offrir à peine qu'un repas par jour et ne possédaient aucune assurance privée pour obtenir un soutien psychologique.

Comment expliquer que les criminels aient tant de droits en comparaison avec les personnes qui ne commettent pas de crime? Je devenais presque jalouse des programmes correctionnels qu'on réserve exclusivement à la population carcérale. Je rêvais de participer à des programmes tels que la maîtrise de la colère, le contrôle des émotions, l'acquisition de compétences psychosociales, la violence interdite sur autrui, et tant d'autres.

Mon sentiment d'être déloyale à l'égard des victimes me faisait tant souffrir qu'il m'a poussée à vouloir démissionner. Mon patron de l'époque m'en a dissuadée car il savait que je surmonterais cette terrible tragédie. Dans ce but, il savait également «exploiter» positivement ma souffrance. Son appui et sa confiance m'ont beaucoup aidée à continuer mon travail.

Dans le cadre d'un projet-pilote, en vue d'établir un programme de prévention du suicide en milieu carcéral, mon patron a estimé que ma connaissance de la souffrance pouvait être utile. Je fus donc choisie parmi les intervenants et j'y ai participé sérieusement. Cette expérience m'a fait comprendre graduellement que je devais dresser un mur entre ma situation personnelle douloureuse et mon rôle dans ce milieu de travail.

Ma sensibilité pour les victimes d'actes criminels m'habitait encore plus ardemment et j'allais désormais défendre ces dernières à ma façon, dans mon travail comme à l'extérieur.

Je vivais quotidiennement la frustration de voir les détenus obtenir des services souvent gratuits d'un avocat, des services compétents provenant de médecins, infirmières, techniciennes de laboratoires, psychologues, psychiatres, criminologues, orienteurs, professeurs, éducateurs physiques, agents socioculturels, aumôniers et autres représentants d'appartenance religieuse ou culturelle, agents de programmes correctionnels, agents et surveillants de correction, bénévoles d'associations extérieures pour leurs loisirs ou pour leur détente. Tous ces services, en plus des Lois et Règlements à respecter pour s'assurer qu'aucun abus n'est exercé à l'endroit des détenus. Et pour les victimes... il y en avait si peu !

Graduellement, mes valeurs profondes de justice m'amenaient à faire différentes lectures qui me guidaient quotidiennement vers l'amélioration des conditions des victimes ou du moins, à les considérer davantage dans le processus correctionnel.

### **Le meurtre de mon frère est à l'origine de l'avancement de ma carrière... maintenant, j'y crois...**

Deux ans après le drame, ce même patron qui avait toujours cru en moi, avait soumis ma candidature à la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) afin que j'occupe un poste de greffière d'audiences. Je fus très surprise par cette recommandation, n'ayant jamais travaillé pour la CNLC; je croyais difficilement pouvoir réussir un tel exploit, considérant ma vulnérabilité. Ce poste allait me faire déplacer dans tous les établissements carcéraux fédéraux du Québec et j'ignorais ce que serait ma réaction en audience. Mon cheminement m'incitait à croire que je ne serais pas à la hauteur.

Lors de l'épreuve écrite et de l'entrevue pour cette possibilité de carrière, ce sont les victimes qui occupaient mon esprit et je les ai mentionnées dans le « test » auquel j'ai été soumise avant que la CNLC ne rende sa décision. Aussi bizarre que cela puisse paraître, je croirai toujours que le meurtre de mon frère est à l'origine de l'avancement de ma carrière, à partir de 1994.

L'expérience en qualité de greffière d'audiences m'a ouvert les portes à d'autres possibilités lors de mon retour à mon poste d'attache au pénitencier, à la fin 1997, et subséquemment dans un poste d'analyste aux affaires des détenus à l'Administration régionale du Québec, en mai 1999. Ma sensibilité et ma passion pour les victimes, bien que je sois demeurée loyale envers mon employeur et intègre à l'égard des délinquants du SCC, ont fait en sorte que des fonctions spéciales m'étaient de plus en plus confiées lors de situations délicates dans le cas de certains délinquants notoires.

En 2003, après l'assassinat de Julie Boisvenu, Arlène Gaudreault, présidente de l'Association québécoise de Plaidoyer-Victimes, m'a mise en contact avec Monsieur Pierre-Hugues Boisvenu. Elle connaissait mon projet de fonder une association pour les personnes ayant à survivre à l'assassinat d'un proche et m'a offert de participer à un congrès portant sur les victimes. J'ai été tellement admirative et heureuse de savoir que Monsieur Boisvenu et d'autres pères de famille ayant vécu l'assassinat ou la disparition de leur fille respective puissent être à la tête d'une association pour représenter les victimes que j'ai décidé d'abandonner mon projet qui me tenait à cœur depuis tant d'années. En effet, le message que ces pères pouvaient donner à la société dans le cadre de la prévention de la violence contre les femmes m'apparaissait potentiellement plus efficace que s'il provenait d'une femme. J'avais confiance que ces hommes courageux puissent évaluer adéquatement la situation des victimes au Québec et promouvoir leurs droits si légitimes. À ma manière, j'ai continué à

les défendre, envers et contre tous, en me rendant continuellement aux barricades lorsque la situation l'exigeait, dans mon travail au SCC comme à l'extérieur.

Depuis ma retraite du Service correctionnel du Canada en janvier 2007, il m'est apparu important de me consacrer aux victimes d'actes criminels auxquelles je réserve désormais toutes mes énergies.

Plus récemment, je me suis encore rendue aux barricades, le 23 février 2012, cette fois-ci devant le Sénat, comme témoin à titre personnel, afin d'appuyer le projet de Loi C-10. Je ne regretterai jamais cette expérience car j'ai pu défendre certaines mesures législatives en vue de l'amélioration de la sécurité publique et du rétablissement de l'équilibre entre les droits des victimes et ceux dont les délinquants bénéficient d'ores et déjà. J'ai pu également défendre la mémoire de mon frère et d'autres victimes d'actes criminels, ce qui m'aide beaucoup mais je réalise qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire pour une justice plus équitable.

À toutes les victimes d'actes criminels et aux familles de celles qui en sont décédées ou portées disparues, je vous souhaite de tout mon cœur l'épanouissement malgré les obstacles à surmonter à la suite de votre tragédie. De meilleurs horizons se présenteront éventuellement, même si vous n'y croyez pas au début mais il vous faut persévérer et garder espoir.

Je vous aime profondément. ■

NICOLE LATOUR

*Sœur de Louis-Marie Poisson, assassiné à 33 ans, le 11 septembre 1992*



**Association des  
Familles de  
Personnes  
Assassinées ou  
Disparues**

6540, rue Beaubien Est, bureau 300D, Montréal (Québec) H1M 1A9  
Téléphone : 514 396.7389  
Télécopie : 514 254.1974  
Sans frais : 1 877 484.0404  
Messagerie : [administration@afpad.ca](mailto:administration@afpad.ca)  
[www.afpad.ca](http://www.afpad.ca)

L'AFPAD est un organisme sans but lucratif qui a pour mission principale de briser l'isolement vécu par les familles des victimes afin de développer entre elles des liens de solidarité et de bâtir des ponts vers les ressources nécessaires dans le but d'avoir accès à l'information et aux outils pour reconstruire leur vie.